

Eau-Secours-Briançonnais

Réponses à notre questionnaire aux candidats aux élections de Mars 2014.

De : **Romain GRYZKA**

Par mail le : 28/03/14.

Question 1 : *quelles actions comptez-vous entreprendre pour qu'aboutisse la renégociation en cours du contrat d'assainissement en faveur des usagers ? D'abord dans le cadre de la négociation actuelle, puis lors de la prochaine révision quinquennale (2016)*

Ce qu'il faut tout d'abord vous dire dans cette affaire, c'est que je ne présiderai pas la CCB si dimanche je suis élu maire de la Ville de Briançon. Néanmoins, disposant du plus grand nombre de sièges au conseil communautaire, il nous appartient de décider, avec l'ensemble des autres communes de la CCB de la marche à suivre. Je demanderai alors au Président de la CCB d'organiser rapidement une table ronde pour reprendre le dossier depuis son origine. Les nouveaux élus de la CCB devront parfaitement connaître le dossier avant de pouvoir se prononcer. Il est enfin évident qu'une solution doit être trouvée, satisfaisante pour toutes les parties. Je pense que la passion doit céder la place à la raison dans ce dossier. C'est un contrat signé et je suis pour une renégociation dans l'intérêt des habitants mais aussi et surtout dans le respect le plus total de la loi.

Question 2 : *Comptez-vous engager la CCB dans une étude objective et sérieuse, avec des experts indépendants, sur l'hypothèse d'un retour en régie par rupture du contrat de DSP ?*

Notre priorité est la défense des habitants ! De nature, je ne suis pas un homme qui pense que la gestion publique est forcément la meilleure. Nous avons à Briançon la même question à résoudre pour notre DSP qui arrive en fin de vie de la piscine et de la patinoire. Pour reprendre cet exemple, aujourd'hui en DSP, le coût pour le contribuable est d'environ 700 000 € par an. Les premières projections d'une reprise en publique sont de l'ordre d'un coût de 1M€, soit 300 000 € de plus Je suis bien sûr ouvert à cette étude.

Question 3 : *Comptez-vous vous engager dans le renforcement de la démocratie en rendant active la commission de contrôle financier du contrat de DSP et en y intégrant un représentant à la qualité de l'association des usagers ESB ?*

Votre association joue un rôle primordial dans la défense des usagers ! A ce titre, il convient en effet de se pencher sur l'activation de cette commission. Le but de cette commission n'est pas de bloquer le fonctionnement de la DSP mais il me semble légitime

d'en intégrer un de vos membres.

Question 4 : *Allez-vous défendre fermement ce mode d'organisation en régie municipale du service de l'eau contre toute délégation au privé ? Confirmez vous la signature faite en 2007 par une délibération du CM de votre commune, de l'appel de Varages ?*

La RBEA est une régie publique et c'est un service qui donne pleinement satisfaction aujourd'hui ! De lourds travaux ont été effectués et d'autres sont encore à prévoir ! Nous devons donc envisager un plan d'action sur le long terme et voir si la gestion publique est la meilleure solution pour ce programme de travaux. Ma priorité sur le réseau d'eau de Briançon sera le % annuel de kilomètres de canalisations remplacées. Un bon réseau d'eau doit avoir chaque année 2% de ses canalisations remplacées. Je ne me ferme aucune piste de réflexion.

Question 5 : *Que comptez-vous faire pour soutenir nos régies de l'eau face à cette concurrence et pour conserver le service public généralement le plus favorable aux usagers ?*

Même réponse que précédemment. Je mettrai un bémol à votre généralité, il peut y avoir des contrats privés profitables aux usagers.

Question 6 : *Comptez-vous agir pour faire modifier ce principe et ses conséquences ?*

Je ne suis pas un "anti-DSP" ni un "anti-privé" ! Le "hic" de la gestion publique et des lois en vigueur c'est que la régie publique ne peut pas bénéficier des ressources de la collectivité pour effectuer les travaux ! Le budget étant un budget annexe il doit alors s'équilibrer seul ! Je le répète, tout doit toujours être fait dans l'intérêt du consommateur, que la gestion soit en publique ou qu'elle soit en privée.

Question 7 : *Que proposez-vous pour pallier les inégalités de traitement, cause de mécontentement ?*

La gestion avec les unités logements me semble être un système équitable. Mais comme il y a toujours un "mais" ce système comporte des inégalités de traitement ! Ce matin encore, je me suis rendu dans un hôtel de Briançon et le débat portait sur les UL. Cet hôtel se voit facturer 1 UL par couchage ! La logique voudrait que ce soit par chambre ! A l'inverse, une grande surface de plusieurs centaines de m² peut elle n'avoir que 1UL pour le total.... Dans la mesure du possible et en respectant la loi il faudra revenir sur cette tarification mais au cas par cas en fonction des critiques.

Question 8 : *Quelle est votre position en la matière ?*

Je suis tout à fait favorable à la généralisation des compteurs et ce depuis longtemps ! Il ne faut pas oublier que les habitants de la Ville de Briançon disposent de compteurs depuis très longtemps contrairement aux communes voisines.

Question 9 : *Afin d'assurer une plus grande démocratie, comptez-vous vous entourer d'un comité d'usagers que vous sollicitez ?*

Votre association, la CCSPL et le contact régulier des agents de la RBEA sont déjà suffisants pour assurer la démocratie et la relation avec les usagers. Ma porte sera toujours ouverte pour recevoir les usagers sur n'importe quel sujet.

Romain GRYZKA